

Répression syndicale à l'APAJH Isère : deux élus SUD Santé Sociaux menacés de licenciement

La direction de l'APAJH Isère a franchi un cap intolérable : deux élus du syndicat SUD Santé Sociaux, dont un délégué syndical, sont convoqués à un entretien préalable en vue d'un licenciement, le 12 septembre 2025.

Cette offensive n'a rien d'isolé. Elle s'inscrit dans un contexte marqué par la multiplication des droits d'alerte pour danger grave et imminent, et par les nombreuses dénonciations des représentants du personnel face à la dégradation des conditions de travail, aux atteintes à la santé des salariés et au mépris persistant de l'employeur vis-à-vis de ses obligations légales.

Les constats sont accablants :

- hausse continue de l'absentéisme, en particulier des arrêts de longue durée,
- augmentation des accidents du travail,
- surcharge croissante des équipes,
- turnover important,
- explosion des arrêts maladie.

Au lieu d'assumer ces réalités et d'agir pour réellement protéger la santé et les droits des salariés, la direction choisit de s'attaquer à celles et ceux qui portent ces constats dans les instances représentatives. C'est une manœuvre de répression syndicale visant à faire taire les lanceurs d'alerte.

Les deux élus paient aujourd'hui leur engagement et leur détermination à défendre les salariés face aux attaques contre leurs droits – nos droits.

À cela s'ajoute un management par la peur, fondé sur l'intimidation et la pression permanente, qui fragilise encore davantage les établissements et nourrit l'instabilité organisationnelle.

Nous dénonçons avec force ces attaques contre les libertés syndicales et la démocratie sociale.

Nous exigeons :

- **l'abandon immédiat des procédures de licenciement,**
- **le respect des droits syndicaux et des mandats,**
- **la mise en place d'un plan d'action sérieux pour mettre fin au management par la peur.**

La direction de l'APAJH Isère porte l'entière responsabilité d'une politique brutale qui génère souffrance, absentéisme et démotivation. Mais qu'elle ne s'y trompe pas : elle ne musellera pas les salariés ni leurs représentants. La solidarité et la lutte collective seront toujours plus fortes que la peur.

La répression syndicale est de plus en plus omniprésente dans les relations de travail. Museler les syndicalistes par des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement est une conception particulière du dialogue sociale. Face à cette violence institutionnelle, **le Syndicat SUD Santé Sociaux-38 et l'union syndicale Solidaires Isère appelle à une mobilisation devant le siège de l'APAJH Isère 26 rue Marcellin Berthelot 38 000 GRENOBLE le Vendredi 12 Septembre 2025 à 8 h 30 pour le délégué syndical et à 13 h 00 pour l'autre élu.**

Contact : 06 73 62 59 17

SUD Santé Sociaux 38 - Union syndicale Solidaires Isère